



**NATURE
EN OCCITANIE**

Association régionale de
protection de la Nature



A Bagnères-de-Bigorre, le 29/04/ 2021

A l'attention de M. Piolin et M. Hans (DRAAF)
M. Sutter et M. Régis (DDT65)
M. Picard et M. Rouyer (CNPFF)
M. Landaburu (OFB)

Copie à Mme Harrel (CNPFF)
M. Larrieu (CNPFF)
Mme Dupriez (DDT65)
Mme Geng-Borgel (Région Occitanie)
M. Xeridat (DREAL Occitanie)
Mme Pradines (Charte forestière PETR Pays des Nestes)
M. Hourcade (FNEMP)
M. de Bellefon (FNE65)
M. Angerand (Canopée)

Objet : alerte sur les coupes rases et abusives dans le département des Hautes-Pyrénées

Pièce-jointe : rapport sur les coupes rases et abusives dans le département des Hautes-Pyrénées

Dossier suivi par : Sophie Maillé chargée de l'Observatoire des forêts des Pyrénées Centrales. s.maille@natureo.org

Mesdames, Messieurs

Veillez trouver ci-joint un rapport sur la problématique des coupes rases et abusives dans le département des Hautes-Pyrénées. Il fait état d'un certain nombre de coupes rases et abusives, non exhaustif.

Nous vous les communiquons afin de savoir si vos services peuvent nous informer sur leur caractère légal (coupes autorisées) ou, a contrario, illégal.

Nous sommes alertés par ces coupes, qu'elles soient réglementaires ou non, qui ne respectent pas les écosystèmes forestiers en ayant un fort impact sur la biodiversité, qui augmentent les effets néfastes du changement climatique et qui ont un fort impact sur les aspects paysagers et sociaux.

Nous avons eu plusieurs remontées d'inquiétude et d'indignation de la part de citoyens et d'élus sur ces pratiques exercées dans ce département.

Ce rapport fait également remonter un certain nombre de coupes (non exhaustif) où la surface est inférieure à 0.5 ha dans la zone hors région forestière « plaines et collines du Moyen Adour » (et donc qui n'ont pas de caractère illégal), afin de montrer le mitage qu'elles occasionnent dans le paysage et la trame verte.

Aussi, nous demandons à ce que les seuils de l'arrêté préfectoral soient descendus à 0,5 ha partout sur le territoire départemental.

Nous vous prions de recevoir, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour Nature Comminges
Le Vice-Président, Guillaume Castaing

Pour Nature En Occitanie
Le Président, Marc Senouque